

N° 1909 – PO 165

N° référence : 01.0302.0567

Dépôt : 13.02.2026

Traitement Bureau CDV : 09.03.2026

Développement/Urgence : NON/NON

Délai de réponse : 09.09.2026

Postulat des Jeunes progressistes de gauche demandant d'encourager l'école obligatoire en extérieur

Proposition

Le Conseil municipal est invité à examiner les possibilités – dans le cadre de ses compétences et en coordination avec les autorités cantonales – de soutenir ou favoriser des projets d'enseignement en extérieur dans les écoles obligatoires de Moutier.

Développement

Dans un contexte de changement climatique, il est important de prendre conscience de la nature et la biodiversité qui nous entourent dès que possible. Inclure cet apprentissage dès l'école obligatoire est à cet égard pertinent afin que les élèves prévôtis-es soit conscient-es du monde extérieur et de ses enjeux.

A cet égard, la fondation Silviva agit depuis 1985 afin d'encourager les écoles à recourir autant que faire se peut aux cours à l'extérieur – dans un but d'éveil des enfants à la nature autour de nous. Il nous semblerait loisible que la commune – dans la limite des possibilités légales et matérielles - contacte cette association expérimentée afin de mettre en place des enseignements en extérieur dans les écoles obligatoires de Moutier. Bien sûr, le postulat est libellé plus largement et toute nouvelle proposition de synergie sera pertinente.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 13 février 2026

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauche, 1^{er} signataire : **M. Aitor Meyer (2)**
M. Léonard Paget